



L'Allemagne veut arriver à 70% de bouteilles réutilisables

L'Allemagne veut atteindre 70% d'emballages pour boissons réutilisables. Et ce, quelle que soit la matière de la bouteille : verre ou plastique. Et la Belgique ?



À la fin, c'est toujours l'Allemagne qui gagne. C'est vrai aussi en matière de recyclage des déchets. Nos voisins vont imposer d'ici 2022 [un taux recyclage des plastiques d'emballage de 63%](#) et de 90% pour le métal, le verre et le papier-carton.

Les emballages réutilisables pour boissons devront atteindre 70% des emballages utilisés (quelle que soit la matière : verre ou plastique). Mais l'Allemagne n'est pas la seule à investir dans les consignes.

Encore plus recycler et réutiliser

Actuellement toutes les cannettes et bouteilles vendues en Allemagne sont consignées. Certaines sont consignées pour être recyclées, d'autres sont, comme en Belgique, consignées pour être réutilisées^[1]. La différence est qu'en Belgique les bouteilles consignées concernent certaines eaux, la plupart des bières, le vin dans certains magasins et parfois, des jus de fruits (surtout dans des magasins bio). En Allemagne, toutes les bouteilles sont consignées. On va ainsi trouver, en Allemagne, des sodas emballés dans des bouteilles consignées réutilisables là où les mêmes sodas sont [vendus en bouteilles jetables et non consignées](#) en Belgique.

C'est la part de bouteilles consignées pour être réutilisées que l'Allemagne souhaite augmenter. Avec sa nouvelle loi sur les emballages de boissons, l'Allemagne avance dans le bon sens. Et suit l'objectif européen de recycler 65% de ses déchets d'ici 2030.

L'Allemagne n'est pas seule pour autant. L'Écosse a également prévu d'instaurer un système de consignes pour les emballages de boissons [dans son programme 2017-2018](#).

Actuellement, 44% des déchets ménagers sont recyclés ou réutilisés en Europe. La Belgique fait mieux, avec 53%. Ce n'est pas assez pour atteindre l'objectif européen.

Lire aussi [À quand une consigne sur les canettes et les bouteilles PET ?](#)

Des avancées sur les emballages

Il faut maintenant que les 27 autres États membres suivent le mouvement et augmentent le recyclage ou le réemploi ces déchets. Les emballages représentent encore 20% de nos déchets de notre poubelle non triée[2], dont la moitié environ sont en plastique. Une des façons de recycler plus est de collecter plus d'emballages.

En matière d'emballages en plastique, l'Europe a aussi son objectif : 55% de recyclage d'ici 2025.

En Belgique, [on recycle +/- 40% des emballages en plastique](#) actuellement. Pour parvenir à 55%, on devrait notamment étendre la collecte des PMC à d'autres types de plastiques. Dès 2019, on devra justement [jeter ses emballages plastiques dans le sac mauve \(P+MC\)](#) en Wallonie.

Rendez-vous en 2030 pour voir si on a atteint l'objectif des 65% en Europe.

[1] Consigné ne veut pas dire réutilisable. Mais en pratique, en Belgique, un emballage consigné est réutilisable. Quand il y aura une consigne sur les canettes, ce sera différent.

[2] [Plan Wallon déchets-ressources 2017](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://ecoconso.be/content/lallemagne-veut-arriver-70-de-bouteilles-reutilisables>